

**MISE EN ŒUVRE, PAR L'INDUSTRIE,
DU DISPOSITIF DE PROTECTION DES DONNEES DE L'OHI (S-63)**

Monsieur le Directeur,

Un petit groupe de fabricants (OEM) et de fournisseurs de données s'est récemment réuni afin de discuter d'une méthode standard de la manière dont les systèmes ECDIS traitent les ENC protégées par la S-63, une méthode qui pourrait être adoptée par l'ensemble de l'industrie. Ils ont appelé cette méthode « S-63 étendue » ou «S-63x.» et mentionnent explicitement sur leur site web que la «S-63x» serait une couche de spécifications supplémentaires aux normes S-63 et S-57 de l'OHI mise en œuvre par les OEM et les fournisseurs d'ENC.

Le président du Comité consultatif du RENC « PRIMAR Stavanger », au nom de plusieurs Services hydrographiques participant à ce Centre, a envoyé un courrier au BHI lui indiquant qu'il était préoccupé par le fait que certaines questions traitées par cette réunion *ad hoc* de l'industrie relevaient peut-être davantage des compétences d'un comité de l'OHI, si on les portait à son attention. Si ces activités n'ont effectivement aucune implication sur la S-63, il faut veiller à s'assurer que cette réunion et ses conclusions ne soient pas considérées comme entérinées par l'OHI. La mise en œuvre accélérée de la S-63 doit demeurer un objectif primordial.

Le BHI, en sa qualité d'administrateur du dispositif de protection des données, a envoyé un observateur à la réunion du groupe d'utilisateurs susmentionné, afin de mieux cerner les questions et les actions proposées. Lors de cette réunion, il a été suggéré, avec l'approbation du BHI, que le BHI organise la prochaine réunion de ce groupe afin de favoriser une plus large participation à cette dernière. Il est prévu que cette prochaine réunion se déroulera les 26 et 27 octobre 2004 au BHI, à Monaco.

Le rapport du groupe de travail sur le dispositif de protection des données (DPSWG) à la 16^e réunion du CHRIS (Ottawa, du 28 au 31 mai 2004) a pris note de l'activité de cette réunion de l'industrie, comme une initiative pouvant nécessiter un contrôle et une liaison supplémentaires. Lors d'une réunion ultérieure du DPSWG (Monaco, les 22 et 23 juin 2004), le président de ce groupe d'utilisateurs a précisé au DPSWG quels étaient les efforts à ce jour réalisés, les plans futurs et l'impact possible sur les travaux du DPSWG liés à ces initiatives du secteur privé. Le BHI a été chargé d'inclure un lien depuis le site web de l'OHI vers le site web de la «S-63x». Il a été demandé à ce groupe d'utilisateurs de faire le nécessaire pour que leurs travaux et leur site web mentionnent clairement que ces activités ne relèvent pas de la responsabilité de l'OHI.

Le BHI présentera les préoccupations soulevées par plusieurs SH coopérant avec Primar Stavanger lors de la prochaine réunion à laquelle les Etats membres peuvent participer, s'ils le souhaitent.

A la fin de cette réunion, le BHI informera les Etats membres et le président du CHRIS, de tout point d'intérêt, et leur précisera dans quelle mesure une implication supplémentaire du BHI et de l'OHI est souhaitable.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction



Contre-amiral Kenneth BARBOR
Directeur

